

# *2010 en Pays d'Aix*



**28 janvier 2010**

## Le Plan d'Aillane sur les rails

**Situé dans la zone des Milles, le pôle d'échanges du Plan d'Aillane est un élément charnière de la politique menée par la Communauté du Pays d'Aix en matière de transports. Il s'inscrit comme un complément de la gare routière d'Aix-en-Provence.**



La phase de concertation du futur pôle d'échanges de Plan d'Aillane, aux Milles, est officiellement lancée ce 28 janvier. Durant un mois, les habitants du Pays d'Aix sont invités à consulter et débattre de ce projet majeur en matière de transports. Leurs suggestions et remarques seront intégrées au bilan de cette concertation, approuvé en mars 2010 par le conseil communautaire. Etape suivante : l'enquête publique, qui se déroulera à partir du mois de février 2011.

Conçu pour faciliter les connexions entre tous les modes de déplacement, le pôle d'échanges du Plan d'Aillane a plusieurs vocations. D'une part, il renforcera la desserte en transports en commun des trois zones très fréquentées que sont le pôle d'activités d'Aix qui regroupe 25 000 salariés, le nouveau quartier de la Duranne, et le village des Milles qui compte 10 000 habitants. D'autre part, il permettra de réduire le trafic sur le centre d'Aix grâce à la réorganisation du réseau.

Ainsi, des circuits directs reliant le Plan d'Aillane aux communes du Pays d'Aix et aux villes voisines (Marseille, Salon...) seront créés, notamment à destination de la gare TGV et de l'aéroport.

Par ailleurs, le réseau urbain de ces secteurs sera réaménagé.

En outre, un bus direct et fréquent circulera entre le pôle d'échanges et le centre d'Aix. L'implantation du site préfigure par ailleurs la réorganisation du réseau ferré et la réouverture de la ligne Aix-Rognac qui offrira une liaison du Plan d'Aillane vers le centre d'Aix dans un premier temps, puis vers la gare TGV et l'aéroport dans un second temps.

Implanté à proximité de l'aérodrome des Milles, sur un terrain de trois hectares attendant à la voie ferrée, le Plan d'Aillane sera accessible par la RD65 et la RD9. Adapté aux personnes à mobilité réduite, l'équipement comprendra une halte routière, dix quais pour les voyageurs avec abribus, un parc relais de 300 places et un point vélo. Le coût de sa construction (financé par la Communauté du Pays d'Aix, le Conseil régional, le Conseil général et la Ville d'Aix) s'élève à 6,2 M€HT. Les travaux débuteront en septembre 2011, pour s'achever l'été suivant.



**1er février 2010**

## **Le Pays d'Aix et la Région unis pour l'avenir**

**Plusieurs projets portés par la communauté d'agglomération du Pays d'Aix reçoivent le concours de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre d'un partenariat échelonné sur trois années.**

Dans le cadre d'une volonté commune de développement du territoire, la Communauté du Pays d'Aix et la Région ont signé ce jour, pour la période 2010-2013, une convention de partenariat dans le but de réaliser des projets qui concourent à la promotion et à la structuration du territoire, tant en termes de transports, de logements, d'aménagement du territoire, que de développement économique ou culturel.



La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte ainsi son concours financier, à hauteur de 78M€, à plusieurs projets portés par la communauté d'agglomération. Dans le domaine des transports notamment, le rayonnement national du Pays d'Aix passe par la création d'infrastructures à la mesure de l'attractivité du territoire. La mise en place de bus à haut niveau de services et la réorganisation du réseau urbain aixois en site propre sont

notamment à l'étude, ainsi que le projet de gare routière d'Aix-en-Provence ou encore la valorisation de la ligne des Alpes, reliant Aix à Manosque via Pertuis. Sur l'enveloppe globale de ce contrat de développement, 5,6M€ sont consacrés à la culture.

En matière d'économie, la Région soutient également l'installation du Très Haut Débit en Pays d'Aix, la requalification de la zone commerciale de Plan de Campagne ou encore la création du Pôle Innovation Energie porté par le CEA.



Côté culture et sport, l'aménagement d'un nouveau lieu d'exposition pour le musée Granet,

la restauration du patrimoine dans les 34 communes du territoire ou encore la construction d'un palais des sports, sont autant de projets initiés par la Communauté du Pays d'Aix et soutenus par la Région.



En terme d'environnement enfin, 2010 a notamment marqué le début des études concernant la création d'un centre de tri des déchets ménagers.

La participation de l'action régionale dans le cadre du contrat de développement concerne de nombreux autres projets. Une renégociation de cette convention est prévue au cours de l'année 2012 ; elle permettra d'éventuels ajustements financiers.



8 et 9 mars 2010

## Le savoir-faire du Pays d'Aix exporté en Tunisie

**Forte de son expérience dans la lutte contre les nuisances sonores, la Communauté du Pays d'Aix traverse la Méditerranée pour partager pendant deux jours son savoir-faire avec le ministère tunisien de l'Environnement.**

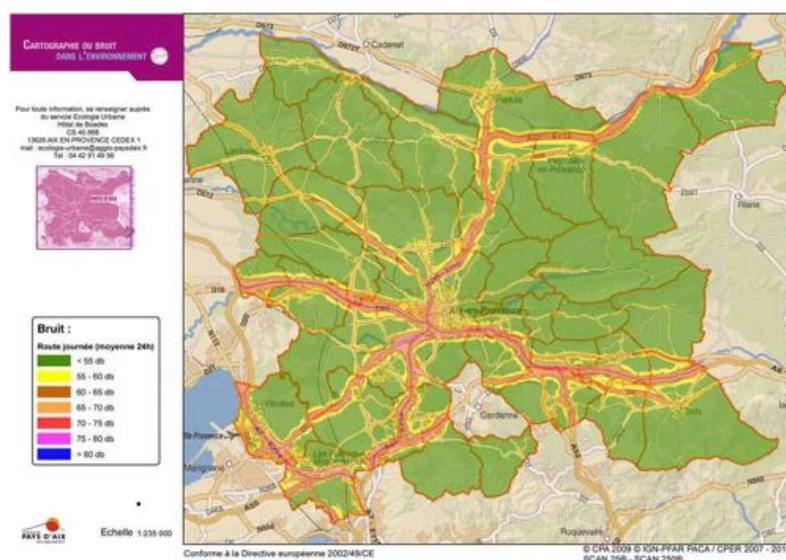
Contactée pour son savoir-faire dans le diagnostic et la lutte contre les nuisances sonores par son partenaire le *Comité de coopération Marseille Provence Méditerranée*, la CPA répond aux demandes du ministère tunisien de l'Environnement, les 8 et 9 mars 2010, en dépêchant à Tunis ses techniciens du service écologie urbaine du Pays d'Aix, accompagnés de membres du réseau Acoucity, « pôle de compétence bruit » basé à Lyon.



Il s'agit d'exposer aux autorités tunisiennes l'ensemble du travail accompli depuis 2003, notamment la collaboration avec les sociétés d'autoroute pour la réalisation de murs anti-bruits, la sensibilisation des enfants à ce fléau, et la cartographie du bruit.

Le ministère tunisien souhaite en effet mettre en place sa propre cartographie du bruit au niveau national et créer un réseau de surveillance. Dans le cadre de la coopération décentralisée avec les pays méditerranéens, la CPA pourrait collaborer à un transfert de compétence sur le bruit. La Tunisie, une fois arrivée au terme de sa démarche, souhaite exporter le procédé au niveau de ses voisins du continent africain.

En 2008, elle avait mené une démarche analogue de coopération transfrontalière sur la qualité de l'air avec le réseau de surveillance *Atmo PACA* et la région Paca.



La CPA, qui regroupe 34 communes autour d'Aix-en-Provence, a notamment mené une étude sur l'exposition de l'ensemble de son territoire aux nuisances sonores de toute nature. Elle a ainsi dressé une cartographie du bruit que les habitants du Pays d'Aix peuvent consulter sur son site Internet (<http://www.agglo-paysdaix.fr>).

Les travaux réalisés par la collectivité ont été distingués le 21 septembre 2010 au niveau national par la remise d'un décibel d'or. Créé en 1991 par le

Conseil national du bruit (CNB), le concours du « Décibel d'Or » récompense les initiatives les plus remarquables en matière d'amélioration de l'environnement sonore. Il s'adresse aux industriels, élus, enseignants, concepteurs, représentants d'associations français et européens.

**26 avril 2010**

## **Compétition, Performance... Ambition Le sport de haut niveau sur la 1<sup>ère</sup> marche du podium**

**120 sportifs de haut niveau ont joué le jeu et participé à la 1<sup>ère</sup> Nuit des champions du Pays d'Aix, organisée par la Communauté du Pays d'Aix.**

Pour la première année, la Communauté du Pays d'Aix, qui soutient la pratique sportive sur son territoire, souhaite honorer les champions qui véhiculent l'image du Pays d'Aix bien au-delà de ses frontières. 120 sportifs de haut niveau ont ainsi pris part à la 1<sup>ère</sup> édition de la nuit des champions qui s'est déroulée à Château Bas, à Mimet. Une soirée qui a rassemblé également dirigeants de clubs, membres du CREPS Paca et de l'office municipal des sports d'Aix-en-Provence.

Lors de cette soirée, ponctuée par des démonstrations de football freestyle et de hip hop, Jacky Pin, vice-président délégué au sport de la CPA, a remis 15 diplômes d'ambassadeur du sport en Pays d'Aix à ceux qui ont marqué l'actualité sportive et deux trophées à la pistarde multi médaillée Clara Sanchez et à Grégory Gaultier. Le numéro 4 mondial du squash, licencié au Set Squash, a d'ailleurs décroché quelques jours plus tard la médaille d'argent lors des Championnats d'Europe de squash par équipe qui se sont déroulés du 27 avril au 1<sup>er</sup> mai à Aix-en-Provence.



Cette première nuit des « étoiles » sportives a ainsi été l'occasion de mettre à l'honneur les performances des athlètes et clubs de haut niveau du territoire soutenus par la Communauté du Pays d'Aix.

Dans le cadre de sa politique sportive, la Communauté a en effet consacré près de 2,2 millions d'euros au sport de haut niveau en 2010. Elle soutient quatre clubs de sports collectifs (rugby, basket, handball, volley-ball), avec lesquels elle a renouvelé les conventions d'objectifs, et douze clubs de sport individuel.

A ce palmarès s'ajoutent des primes de performances attribuées à 31 sportifs de haut niveau licenciés depuis deux années consécutives dans un club du territoire.



**18 mai 2010**

## **Le Pays d'Aix se lance dans l'électricité verte à plein gaz**

**La Communauté du Pays d'Aix inaugure son unité de valorisation énergétique des biogaz. Un projet qui doit rapporter 1M€ par an à l'institution.**

Lancé dès 2003, avec les premières études de faisabilité, ce projet de valorisation énergétique des biogaz issus de la dégradation des déchets stockés à l'Arbois se concrétise aujourd'hui. Au niveau national, il est le premier de ce type et de cette importance installé sur un site appartenant à une collectivité, et le deuxième pour sa capacité de production.

Dans un premier temps, le biogaz est traité de façon à optimiser son potentiel énergétique. Ensuite, il est utilisé comme carburant dans des moteurs alternateurs pour générer de l'électricité verte.

Ce nouvel équipement permet ainsi de réduire l'émission de gaz à effet de serre.

En effet, la société Cofely GDF SUEZ qui a remporté la concession de travaux, a mis en fonction trois moteurs de 1,4MW chacun, destinés à

fournir 470GWh d'électricité sur 15 ans. L'équivalent d'une petite centrale thermique. Cette production d'énergie renouvelable que Cofely revend à EDF et qui alimente l'équivalent de 12 000 logements, permettra d'éviter le rejet dans l'atmosphère de 39 000 tonnes de CO<sub>2</sub> sur la durée du contrat (15 ans). Le chiffre d'affaires prévisionnel total de l'opérateur - qui a investi 3,5 millions d'euros -, s'élève à environ 40 M€

Au-delà de l'aspect écologique, ce projet présente un intérêt économique pour la Communauté. Au 31 octobre 2010, l'exploitation aura déjà permis d'éviter le rejet de 1 440 tonnes de CO<sub>2</sub> et de produire 17 186 MWh, soit une recette pour la CPA de 632 445 €. Cette production répond pleinement aux objectifs validant la redevance annuelle prévisionnelle de 1M€ versée par le délégataire. La CPA pourra également bénéficier d'un taux réduit de taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) à laquelle elle est soumise en sa qualité d'exploitant d'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND).

Enfin, la Communauté du Pays d'Aix et Cofely étudient les possibilités de cogénération afin d'améliorer le bilan énergétique global : il s'agit de récupérer la chaleur issue des moteurs pour la réutiliser. Cette énergie thermique est équivalente en quantité à l'énergie électrique produite.

Avec cet équipement, l'ISDND de l'Arbois poursuit sa démarche de mise en œuvre des technologies les plus innovantes en matière de stockage des déchets.



**9 juin 2010**

## Réforme territoriale : Le Pays d'Aix à l'Élysée

**Une quarantaine d'élus, représentants des 34 communes de la Communauté du Pays d'Aix, se rend à Paris en TGV pour réaffirmer l'importance du rôle des communes et des collectivités territoriales.**

Maryse Joissains Masini, député-maire d'Aix-en-Provence et président de la Communauté du Pays d'Aix, a été reçue ce jour par le directeur de cabinet du président de la République, Christian Frémont, auquel elle a remis une lettre ouverte destinée à Nicolas Sarkozy. Au lendemain de l'adoption de ce projet en première lecture à l'Assemblée, elle y dénonce le texte de loi sur la réforme territoriale qu'elle juge « *technocratique à souhait* ».

*« Il ne s'agit plus d'une clarification du débat offrant un équilibre entre l' élu et la fonction publique, mais d'une loi qui consacre la priorité donnée à l'administration sur les élus avec tous les dangers d'une structure administrative à la bruxelloise ; ce qui implique une prise de décisions par l'administration et la mort de la proximité », poursuit-elle.*

La délégation a rejoint les Invalides. Parlementaires, maires et conseillers régionaux ou généraux, ceints de leur écharpe tricolore, se sont alors rassemblés pour défiler à pied derrière Maryse Joissains Masini jusqu'au palais de l'Élysée.

Là, Christian Frémont, ancien préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est venu saluer l'ensemble des élus avant de recevoir la délégation de dix maires emmenée par le président de la Communauté du Pays d'Aix.

A l'issue du rendez-vous, Maryse Joissains Masini a déclaré : « *Nous avons tous exprimé nos spécificités et nos inquiétudes sur la position de la commune dans le futur.* » Le président de la République est « *à l'écoute et Christian Frémont nous a assurés qu'il reproduirait très fidèlement nos propos* », a-t-elle ajouté.

*« Nous sommes convaincus de gagner ce combat, comme nous en avons gagné d'autres, a assuré Maryse Joissains Masini. Notre position est légitime. La France est constituée en communes depuis des siècles, ce n'est pas une loi qui remettra cela en cause ».*

Le texte, contre lequel Maryse Joissains Masini avait voté à l'Assemblée Nationale, et qui remplace les 5 660 élus régionaux et généraux par 3 471 conseillers territoriaux à partir de 2014, a finalement été adopté par le Parlement le 17 novembre 2010. En revanche, devant le désaccord entre l'UMP et le Nouveau Centre, l'examen de la nouvelle répartition des compétences entre régions et départements a été repoussée à début 2015, contre janvier 2012 initialement.



du 11 au 21 juillet 2010

## Chine et Pays d'Aix, la vie en rosé

**Une délégation d'élus et fonctionnaires du Pays d'Aix, accompagnés de vignerons, se rend en Chine pour promouvoir le tourisme sur le territoire et la viticulture du Pays d'Aix, à l'occasion d'un salon consacré à la Provence et... au vin.**



Cette visite dans l'Empire du Milieu s'inscrit dans le droit fil du voyage de deux délégations chinoises venues fin mai sur les terres de Cézanne. La délégation et les élus qui la composent, parmi lesquels figurent Christian Burle, Frédéric Guiniéri, Régis Martin et Christian Louit, a également rencontré des professionnels du luxe et des sociétés d'import-export en Chine.

La mission a débuté par une étape à Shanghai. Avec plus de 20 millions d'habitants, la ville la plus peuplée de Chine fait de l'œil aux viticulteurs du Pays d'Aix. La France est en effet le premier fournisseur de vin en bouteille en Chine. Sur le premier semestre 2009, les importations de vins et spiritueux français en Chine ont augmenté de 54,3 % alors que tous les autres marchés étaient en baisse, constate d'ailleurs le site de la Foire du vin français de Shanghai.

Les viticulteurs espèrent, pour le Pays d'Aix, des débouchés à l'aune de cette mégapole, super productrice de systèmes électriques et électroniques, de biens d'équipements, de textile, de produits chimiques et pharmaceutiques, de véhicules, ou d'acier... et qui ouvre son marché au rosé du petit Pays d'Aix.

Le périple s'est poursuivi par la visite des installations de Yaohua, implantées sur la zone d'affaires internationale de Pujiang Yaohua. Cette société holding à capitaux mixtes, sino-français, réalise un centre de stockage de vins français lancé en novembre dernier, après l'exposition universelle.

Les membres de la délégation se sont ensuite rendus à Shaoxing, pour la célébration des 2 500 ans de la première capitale de Chine. Puis, ils ont participé à deux journées consacrées à la promotion des vins rosés de Provence organisées dans le plus grand palace de Hangzhou. Au menu : rencontres et dégustation avec des importateurs de vin, des professionnels de l'hôtellerie de luxe ou des tour-opérateurs auprès desquels ils ont soumis un projet de voyage de noces en Provence.

### Le rosé fait la couleur du terroir

La viticulture en Pays d'Aix repose sur cinq appellations d'origine contrôlée (AOC), de la prestigieuse AOC Palette, classée depuis 1948, à la plus jeune AOC Côte de Provence Sainte-Victoire, créée en 2005, sans oublier l'AOC Lubéron, les Coteaux d'Aix-en-Provence et le Côte de Provence, première production de vin rosé au monde. Un savoir-faire récemment couronné encore par le Concours général agricole, organisé tous les ans à Paris depuis 1870, qui a décerné en mars 2010 14 médailles à l'AOC Côte de Provence Sainte Victoire. Cette appellation regroupe 22 domaines et quatre caves. Elle s'étend sur quelque 2 300 hectares qui produisent annuellement 1,6 million de bouteilles, dont 80% de rosés et 20% de rouges.

**28 août 2010**

## **Du champ à l'assiette**

### **Le marché de producteurs à Plan de campagne en fait des tonnes !**

La fréquentation du premier marché de vente directe des producteurs aux consommateurs, installé à l'initiative de la Communauté du Pays d'Aix depuis le 2 juin à Plan de Campagne, a triplé au cours de l'été, passant de 350 particuliers par jour en juin à plus de 1 000 en août. Le nombre de producteurs a doublé pour atteindre 25 contre 12 au début.

Les prix constatés tout au long de l'été sont par ailleurs inférieurs de près de 30% à ceux de la grande distribution. Un producteur propose même ses tomates rondes à quatre euros la caisse de neuf kilos, soit 0,44€le kilo, prix inférieur au MIN des Arnavaux à Marseille. En terme de quantités, le relevé effectué le vendredi 28 août a permis par exemple d'évaluer à quatre tonnes le volume de fruits et légumes vendus ce jour là pour 1 058 cagettes ou colis.

Les agriculteurs retenus ont tous été sélectionnés dans une zone géographique proche : un panneau indique d'ailleurs au consommateur le nombre de kilomètres parcourus par chaque produit. Le vendeur sur le stand s'engage à ne proposer que sa production. Toute revente y est interdite et pour en attester, un contrôle de la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône est effectué en amont sur chaque exploitation.

Au final, ce premier marché de fruits et légumes en demi-gros s'est déroulé de juin à fin octobre 2010 sur un parking de Plan de Campagne, première zone de chalandise en Europe avec 800 000 consommateurs annuels. Il a permis aux agriculteurs locaux de vendre directement leurs produits de saison aux particuliers et aux professionnels de l'alimentation. Ce circuit agricole court était porté par le projet Rururbal (RURal URbain Alimentation), remporté en 2009 par la CPA et huit partenaires européens dans le cadre du programme MED.



1er septembre 2010

## Alechinsky... joue les prolongations au musée Granet

L'exposition *Alechinsky, les ateliers du Midi* au musée Granet d'Aix-en-Provence franchit ce mercredi 1<sup>er</sup> septembre le cap des 50 000 visiteurs.

Forte de son succès, l'exposition qui devait refermer ses portes le 3 octobre est prolongée jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2010. Ouverte depuis le 5 juin, elle s'achèvera sur une fréquentation totale de 90 419 visiteurs. Un résultat qui témoigne du succès d'une exposition consacrée à l'art moderne dans un musée des Beaux Arts, soucieux de s'ouvrir à toutes les expressions artistiques, classique ou contemporaine.



*Alechinsky, les ateliers du Midi* a réuni près de 170 œuvres créées par l'artiste belge, figure majeure de l'art actuel, au contact du Sud de la France. Elle retraçait son parcours, de Tourettes-sur-Loup dans les Alpes-Maritimes, au Tholonet près d'Aix-en-Provence, en passant par Arpaillargues près d'Uzès, Saint Paul de Vence, Grasse ou encore les Alpilles où il réside régulièrement depuis 1988.

Outre l'intérêt suscité localement, cette rétrospective, imaginée par son commissaire Daniel Abadie, a attiré un grand nombre d'étrangers. Ils représentent un tiers des entrées enregistrées tout au long de l'été. Les Anglais arrivent en tête devant les Italiens, les Allemands et les Belges à égalité avec les Américains, particulièrement présents au mois de juillet.

A en croire les commentaires recueillis au fil des pages du livre d'or, cette rétrospective et le regard que pose Alechinsky sur la Provence ont séduit les spécialistes : « *Comme toujours, Alechinsky est époustouflant ; de somptueuses couleurs, une imagination saine, un trait simple, subtil, malicieux. Revigorant pour notre temps qu'il rend lumineux* » ; mais aussi les profanes : « *Formidable peintre que je ne connaissais pas. Honte à moi !* ».



Les acteurs Michael Lonsdale, Sophie Marceau, Christophe Lambert ou le couturier Christian Lacroix, entre autres, ont également visité l'exposition durant l'été. Sa prolongation a permis de l'ouvrir à un plus grand nombre de scolaires afin de leur offrir de découvrir le peintre, son œuvre et ses sources d'inspirations. Celles-ci l'ont conduit à révéler bien d'autres facettes de son art, notamment au travers de ses livres « infeuilletables » qui traduisent son amour pour l'imprimerie et la typographie.

7 octobre 2010

## Très haut débit : Le Pays d'Aix se relie au monde

**Ce mardi 7 octobre, Maryse Joissains Masini, président de la CPA et député-maire d'Aix, et Michel Mercier, ministre de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire, raccordent symboliquement le réseau Très Haut Débit (THD) du Pays d'Aix au reste du réseau mondial.**

Premier réseau d'initiative publique en région PACA, le projet d'aménagement numérique du Pays d'Aix représente le déploiement de 300 kilomètres de fibre optique et un investissement de 16,5 millions d'euros.

Grâce à ce réseau, les entreprises situées sur l'une des 76 zones d'activités obtiennent désormais, sur demande, une alimentation en fibre optique permettant d'atteindre jusqu'à un gigabit par seconde. Elles profitent ainsi d'une infrastructure et de technologies de télécommunication qui favorisent leur compétitivité et accélèrent leur développement face aux enjeux d'un monde de plus en plus concurrentiel. Les foyers du territoire qui le souhaitent, peuvent quant à eux disposer d'un débit minimal de deux mégabits par seconde.

La Communauté du Pays d'Aix a confié à un partenaire privé, CAPAIX Connectic, filiale d'Eiffage et de SFR Collectivités, la réalisation et l'exploitation de ce réseau dans le cadre d'une délégation de service public d'une durée de 20 ans. Ainsi, les entreprises peuvent-elles bénéficier de services de télécommunication variés et de qualité, à des tarifs avantageux car ouverts à la concurrence.

Parallèlement, le dégroupage de nouveaux NRA – points de raccordement des usagers –, et les technologies alternatives associées – ADSL, hertzien, satellite –, améliorent la couverture du Pays d'Aix et l'attractivité des zones les plus inaccessibles. Ces technologies complémentaires s'étendront aux particuliers et autres établissements publics ou privés. Au total, 19 communes supplémentaires accéderont ainsi à l'offre triple-play.



**26 novembre 2010**

## **Le Pays d'Aix planche sur l'habitat**

**La Communauté du Pays d'Aix organise une journée de réflexion sur son prochain programme local de l'habitat (PLH), qui s'étalera sur la période 2012 – 2017.**



Elus et acteurs du territoire concernés se penchent ce vendredi sur trois enjeux : la vocation universitaire d'Aix-en-Provence, le développement économique du territoire et les besoins des habitants.

Alors que le marché local de l'habitat est très tendu - la pénurie d'offres se conjuguant à l'envolée des prix - le Pays d'Aix doit concevoir un PLH à la hauteur de ses ambitions. Il doit pallier les difficultés que rencontrent ses 42 000 étudiants pour se loger, accompagner la croissance économique, en offrant des solutions de logement adaptées à la population active et poursuivre la « réparation de la chaîne du logement » en aidant les populations défavorisées.

Le PLH actuel, qui arrivera à son terme en octobre 2011, a déjà été modifié en 2010 afin de répartir les objectifs de logements par commune. La Communauté du Pays d'Aix a alors engagé sa révision complète afin d'échafauder un nouveau projet pour la période 2012-2017.

L'Etat, la Région, le Département et toutes les personnes publiques associées participent à la réflexion. Cette concertation élargie s'est traduite par la mise en place de comités techniques, de comités de pilotage et de deux commissions intercommunales de l'habitat.

Le bureau d'étude GTC / ORGECO accompagne la CPA dans les trois phases de réalisation du PLH : actualisation du diagnostic, nouvelles orientations et plan d'actions. Les grandes orientations politiques seront soumises au débat début 2011.

Le futur document réactualisera les actions existantes, intégrera les nouveaux chantiers et les partenariats à conduire. Les projets, définis pour chaque commune, mettront l'accent sur les dispositions prévues dans le cadre des lois de Grenelle I et II.



**17 décembre 2010**

## **Le Pays d'Aix signe une nouvelle charte pour l'environnement**



**Au lendemain du succès remporté par le sommet sur le climat de Cancun (Mexique), la Communauté du Pays d'Aix lance sa nouvelle charte baptisée « Vers un développement durable en Pays d'Aix ».**

Cette nouvelle charte pour l'environnement fixe, pour la période s'étalant de 2010 à 2015, les orientations qui assureront une croissance verte au Pays d'Aix. Elle mise sur un croisement des politiques publiques, notamment en matière d'habitat, de transport, de traitement des déchets, d'économie et d'aménagement de l'espace.

Dès 2005, la Communauté du Pays d'Aix adoptait, avec 60 partenaires, sa première Charte de l'environnement. En cinq ans, 280 millions d'euros ont été engagés sur sept thématiques à travers 113 actions. Aujourd'hui 95% d'entre elles ont été réalisées. Ainsi, le nouveau document reprend les actions menées par le Pays d'Aix grâce auxquelles il figure parmi les territoires leaders en France pour la défense de l'environnement : cartographie du bruit, marché de vente directe des halles « Terres de Provence », récupération des biogaz issus de la fermentation des déchets ultimes, développement du compostage individuel...

L'agence nationale tunisienne de protection de l'environnement a d'ailleurs fait appel à la Communauté du Pays d'Aix pour son savoir-faire dans le diagnostic et la lutte contre les nuisances sonores. Savoir-faire qui a été récompensé au niveau national par un Décibel d'or.



Une compétence qui vient encore d'être reconnue puisque le Pays d'Aix a été choisi pour accueillir en 2011 l'un des quatre nouveaux observatoires du bruit en France, comme l'a annoncé Nathalie Kosciusko-Morizet mardi 14 décembre 2010, en ouverture des assises nationales de la qualité de l'environnement sonore à Paris.

Le Pays d'Aix a également été sélectionné comme territoire pilote au niveau national pour la lutte contre la pollution de l'air, et pour l'installation de bornes de recharge des véhicules électriques ou hybrides.

Afin de confirmer et de renforcer son statut de territoire exemplaire, la nouvelle charte du Pays d'Aix regroupe une centaine d'actions visant 15 objectifs tels que la promotion de l'éco-construction, la préservation de la biodiversité ou encore l'adaptation du territoire au changement climatique. Cet engagement est également un pacte entre le territoire et ses habitants qui doivent évoluer vers des modes de production et de consommation durables.

Parallèlement, la Communauté du Pays d'Aix lance un programme local de prévention des déchets conformément aux objectifs de réduction des déchets à la source fixés par le Grenelle de l'environnement (7 % d'ici cinq ans). Ce plan prévoit des actions qui porteront sur divers thèmes (suremballage, achat responsable, lutte contre le gaspillage, réemploi, etc.). L'Ademe apporte un soutien technique et financier à la réalisation de ce programme.